

24.10.2022 – 08:50 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Face à la grève, les entrepreneurs portent plainte - la justice va examiner la légalité des actions syndicales

Zurich (ots) -

Après le sixième round de négociations sur le renouvellement de la Convention nationale 2023+ la Société Suisse des Entrepreneurs s'est décidée, avec les sections concernées, à réagir aux grèves d'Unia et Syna qui perturbent les chantiers. Dans les jours à venir, la SSE déposera plainte à Genève où les syndicats appellent à deux jours de grève. La SSE regrette le fait qu'elle soit obligée de saisir la justice. Les syndicats donnent un signal trompeur remettant en question leur volonté d'obtenir une nouvelle convention. La SSE continue son engagement pour le renouvellement de la Convention nationale qui ne peut aboutir que sur la base de négociations fructueuses.

Cette semaine, la Société Suisse des Entrepreneurs va porter plainte contre les syndicats genevois pour violation de l'obligation du respect de la paix du travail dans le canton de Genève. La section genevoise se joint à l'action judiciaire. La justice doit examiner prochainement dans quelle mesure l'appel des syndicats Unia, Syna et SIT à deux jours de grève viole l'obligation de respecter la paix absolue du travail.

Les syndicats tiennent-ils vraiment au renouvellement de la convention?

Lors du dernier round de négociations sur la Convention nationale 2023+ de vendredi 21 octobre 2022, la SSE a demandé sans équivoque aux syndicats d'annuler les grèves et actions de perturbations à Genève et dans d'autres régions. La SSE a également exprimé son mécontentement concernant la mobilisation dans tout le pays pour des manifestations syndicales. Ceux qui tiennent vraiment au renouvellement de la convention et souhaitent éviter le vide conventionnel ne violent pas en toute connaissance de cause les dispositions contractuelles en vigueur. Les visites de chantier pendant les heures de travail, les enquêtes et les manifestations et grèves au Tessin, en Suisse romande et en Suisse allemande constituent des violations de la paix absolue du travail convenue par les partenaires sociaux.

Les syndicats nuisent aux intérêts des travailleurs

La SSE demande aux syndicats Unia et Syna d'assumer leur responsabilité envers leurs membres, à Genève et à l'échelle nationale. En appelant à la grève et aux manifestations, ils font exactement le contraire et sapent la valeur de la CN.

Informations supplémentaires:

Communiqué de presse de vendredi 21 octobre 2022 sur la 6e ronde de négociations <https://ots.ch/T1J1Bw>

Contact:

Matthias Engel
porte-parole de la SSE
Tél.: +41/78/720'90'50
E-Mail: matthias.engel@baumeister.ch

Marcel Sennhauser
responsable Politique + Communication de la SSE
Tél.: +41/58/360'76'30
E-Mail: marcel.sennhauser@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100897041> abgerufen werden.